

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° II-1562

présenté par
Mme Cattelot et M. Pellois

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	30 000 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	30 000 000
<i>dont titre 2</i>	<i>0</i>	<i>30 000 000</i>
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les rapporteurs spéciaux de la mission Agriculture donnent ici suite à l'enquête de la Cour des comptes sur la structuration de la filière de la forêt et du bois et ses performances économiques et

environnementales, remise le 25 juin 2020 à la commission des finances sur le fondement du 2° de l'article 58 de la loi organique relative aux lois de finances et au rapport de Mme Cattelot, présenté le 17 septembre 2020 au ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

La modernisation des process de transformation est une nécessité pour la compétitivité de nos produits, tant pour les sciages résineux qui doivent faire face à une concurrence de nos voisins européens dotés de ressources résineuses abondantes, que pour les sciages feuillus qui doivent gagner des parts de marché dans la construction pour une bonne valorisation de notre ressource feuillue, unique en Europe.

Cet amendement propose de renforcer le subventionnement des entreprises de scierie pour les TPE et PME de la première transformation qui font l'acquisition d'équipements et de matériels permettant la modernisation des lignes de sciage :

- il minore de 30 millions d'euros en AE et en CP l'action 3 Moyens des directions régionales et départementales (dont 30 millions d'euros de titre 2) du programme 215 Conduite et pilotage ;
- il abonde de 30 millions d'euros en AE et en CP l'action 26 Gestion durable de la forêt et développement de la filière du bois du programme 149 Compétitivité et durabilité.